



**DELIBERATION**  
**COMMUNE DE BERNIERES-SUR-MER**  
**DEPARTEMENT DU CALVADOS**

**Séance du 24 janvier 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre janvier à vingt heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la commune de Bernières-sur-Mer, dûment convoqués le 18 janvier 2024, sous la présidence de Monsieur Thomas DUPONT-FEDERICI, Maire.

**Nombre de Membres**

Afférents au conseil	En exercice	Qui ont délibéré
19	19	15

**Présents** : Monsieur DUPONT-FEDERICI, Monsieur TREFOUX, Madame LEMOINE, Monsieur VIGNANCOUR, Monsieur HAMEL, Madame LEBERTRE, Monsieur GODEL, Monsieur LE BRETON, Madame MOULIN, Monsieur ENGEL, Madame LENOEL, Madame LANGLAIS, Monsieur BLAIZOT

**Absents excusés** : Madame CARPENTIER a donné pouvoir à Madame LEMOINE  
Madame WINDELS a donné pouvoir à Madame LEBERTRE  
Monsieur LEPORTIER, Madame TERRIER

**Absents** : Monsieur COISEL, Monsieur BENOIST

**Secrétaire de Séance** : Madame LEMOINE

**24-005 CEREMONIES DU 80<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DU DEBARQUEMENT. DEMANDE DE SUBVENTION AU COMITE DU DEBARQUEMENT**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

A l'occasion des commémorations du 80<sup>ème</sup> anniversaire du Débarquement, la commune de Bernières-sur-Mer souhaite poursuivre son travail d'éducation aux médias et à leur rôle dans l'information ou la désinformation. Cette analyse critique est pour la commune, un élément essentiel dans le devoir de mémoire. Comprendre ce qu'est une guerre, c'est comprendre les conflits armés, c'est aussi comprendre les objectifs politiques, et les moyens d'y parvenir. Informer est donc une arme de guerre puissante.

Après la mise en œuvre d'un programme autour du média radio en 2022, du média photographie en 2023, la municipalité souhaite présenter le média vidéo en 2024 à travers des « Projections documentaires ».

Pour porter ce projet, la municipalité doit engager plusieurs dépenses d'un montant cumulé de 9 921,62€TTC.

Après avoir entendu, l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal à l'unanimité des présents et des pouvoirs,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter le Comité du débarquement pour l'obtention d'une subvention à hauteur de 3000€ pour le projet « Projections documentaires ».

VOTE : POUR : 15

Pour extrait conforme,

Le Maire,

**Thomas DUPONT-FEDERICI**

Accusé de réception en préfecture  
014-211400668-20240124-24-005-DE  
Date de télétransmission : 26/01/2024  
Date de réception préfecture : 26/01/2024

